



Milieux d'accueil et enfant malade

🕒 paru le 16/09/2020 • adapté au contexte belge francophone • dernière adaptation de contenu le 27/01/2022

Un guide-patient est un outil réalisé pour vous aider à faire des choix pour votre santé. Il vous propose des informations basées sur la recherche scientifique. Il vous explique ce que vous pouvez faire pour améliorer votre santé ou ce que les professionnels peuvent vous proposer lors d'une consultation. Bonne lecture !

De quoi s'agit-il ?

Votre enfant est malade et vous vous demandez s'il peut aller à la crèche ou à la garderie par exemple. Une crèche ou une garderie est un milieu d'accueil.

Ce guide parle des enfants malades à cause d'une infection.

Les plus jeunes enfants sont particulièrement sensibles aux infections, car leur système immunitaire n'est pas encore totalement développé.

La grande majorité des maladies d'enfant sont des infections virales ou bactériennes. Ces maladies sont souvent contagieuses. Les enfants malades peuvent contaminer les autres enfants et le personnel.

Quand l'enfant doit-il rester à la maison ?

Certaines infections justifient que l'enfant reste à la maison dès qu'il présente des symptômes. En effet,

- l'enfant risque de transmettre la maladie aux autres enfants ou au personnel, ;
- un enfant trop malade ne peut pas participer aux activités normales du milieu d'accueil.

Un enfant doit obligatoirement rester à la maison et ne peut pas fréquenter un milieu d'accueil (éviction obligatoire) dans les cas suivant : [gale](#), [impétigo](#), [gastroentérite](#), [coqueluche](#), [rougeole](#), [teignes](#), [varicelle](#), [oreillons](#), [hépatite A](#), [herpes de la bouche](#), [infection à streptocoque du groupe A](#), [tuberculose](#) et [certaines méningites](#).

L'enfant peut fréquenter le milieu d'accueil dans les cas suivants :

- infections virales simples des voies respiratoires ;
- [conjonctivite](#) ;
- [otite moyenne](#) ;
- éruption cutanée passagère ;
- [aphtes](#) ;
- verrues d'eau ([molluscum contagiosum](#)) ;
- SARM (bactérie résistante à certains antibiotiques) ;
- vers intestinaux ;
- [poux](#).

En cas de [poux](#), les parents des autres enfants doivent cependant être informés afin de pouvoir prendre les mesures nécessaires.

Infections des voies respiratoires

Chaque année, certaines infections virales arrivent par vagues ; c'est principalement le cas du banal rhume. Il arrive très souvent que des personnes infectées ne présentent aucun signe de maladie. Un enfant qui a des symptômes n'est donc généralement pas le premier cas. Dès lors, cela n'a aucun sens de garder l'enfant à la maison ou de l'isoler.

Infections intestinales

L'enfant qui a de la diarrhée devrait rester à la maison jusqu'à ce que ses selles soit molles ou normales.

En cas de diarrhée persistante et associée à une fièvre, une analyse des selles est généralement réalisée pour identifier le microbe (germe) qui cause l'infection. Des mesures spécifiques peuvent être prises selon le germe retrouvé.

Autres infections

L'enfant peut retourner dans le milieu d'accueil dans certains cas :

- infection à streptocoques du groupe A et scarlatine : 24 heures après le début du traitement ;
- impétigo : si l'enfant est correctement traité et si les lésions sont sèches ou couvertes ;
- coqueluche : 5 jours après la première dose d'antibiotique. Si l'enfant était déjà malade depuis plus de 3 semaines avant le diagnostic, l'enfant peut aller dans le milieu d'accueil ;
- varicelle : lorsque les croûtes sont sèches ;
- hépatite A : 1 semaine après le début des symptômes ;
- gale : si l'enfant est correctement traité.

Comment les maladies sont-elles transmises et après combien de temps l'enfant présente-t-il des symptômes ?

La plupart des maladies contagieuses se transmettent par la salive ou les gouttelettes qui se retrouvent dans l'air lorsque l'enfant tousse ou éternue. Le contact direct est aussi souvent une source de contamination. C'est le cas pour la plupart des [rhumes](#), la [grippe](#), la [méningite](#), la [coqueluche](#), l'[infection à mycoplasme](#), la [tuberculose](#), la cinquième maladie ([érythème infectieux](#)), la sixième maladie ([roséole](#)), la [rougeole](#), les [oreillons](#) et la [rubéole](#).

La transmission par le sang, l'urine et les selles est beaucoup moins fréquente. Mais c'est le cas pour le VIH, l'hépatite C et la salmonellose.

Les signes de maladie n'apparaissent pas forcément dès que l'enfant est infecté. La période d'incubation est la période entre la contamination et l'apparition des premiers symptômes. Cette période peut être plus ou moins longue et peut fortement varier en fonction de la maladie. Elle peut aller de 1 jour, comme pour un banal rhume, à 10 semaines, comme pour la tuberculose.

Beaucoup d'infections peuvent déjà se transmettre les premiers symptômes. Et souvent, l'enfant n'est plus contagieux alors qu'il n'est pas encore totalement guéri.

Que pouvez-vous faire ?

Les parents comme les travailleurs du milieu d'accueil appliquent toujours des mesures pour diminuer le risque de contamination (mesures de prévention) :

- une bonne hygiène des mains ;
- se couvrir la bouche avec un mouchoir lors de toux ou d'éternuement, puis se laver les mains ;
- nettoyer, désinfecter et aérer régulièrement les endroits où l'enfant passe du temps ;

Les pouvoirs publics organisent un programme de vaccination de base pour les bébés et les jeunes enfants, par l'ONE ou le médecin généraliste.

En savoir plus ?

- [Accueil - Enfant malade ? \(vidéo\) - ONE - Office de la Naissance et de l'Enfance](#)
- [Crèche et accueillante - ONE - Office de la Naissance et de l'Enfance](#)
- [Accueil en dehors de l'école - ONE - Office de la Naissance et de l'Enfance](#)

- [Hygiène des mains – SPF Santé publique, sécurité de la chaîne alimentaire et environnement](#)

Sources

- [Guide de pratique clinique étranger ‘Exclusion des enfants infectés en unité de jour’ \(2014\), mis à jour le 5.01.2017 – ebpracticenet](#)
- [Tableau d’éviction, ici](#), ou [à trouver sur cette page de l’ONE – Office de la Naissance et de l’Enfance](#)